

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 janvier 2026

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 2247)

Commission	
Gouvernement	

N° 1278

AMENDEMENT

présenté par

M. Monnier, M. Allisio, M. Amblard, Mme Auzeant, M. Ballard, Mme Bamana, M. Barthès, M. Baubry, M. Beaurain, M. Bentz, M. Bernhardt, M. Bigot, M. Bilde, M. Blairy, Mme Blanc, M. Boccaletti, Mme Bordes, M. Boulogne, Mme Bouquin, M. Bovet, M. Buisson, M. Casterman, M. Chenu, M. Chudeau, M. Clavet, Mme Colombier, Mme Da Conceicao Carvalho, M. de Fleurian, M. de Lépinau, M. Dessigny, Mme Diaz, Mme Dogor-Such, M. Dragon, M. Dufosset, M. Dussausaye, M. Dutremble, M. Evrard, M. Falcon, M. Florquin, M. Fouquart, M. Frappé, M. Gabarron, Mme Galzy, M. Gery, M. Giletti, M. Gillet, M. Christian Girard, M. Golliot, M. Gonzalez, Mme Florence Goulet, Mme Grangier, Mme Griseti, M. Guibert, M. Guinot, M. Guitton, Mme Hamelet, M. Houssin, M. Humbert, M. Jacobelli, M. Jenft, M. Jolly, Mme Joncour, Mme Josserand, Mme Joubert, Mme Laporte, Mme Lavalette, M. Le Bourgeois, Mme Le Pen, Mme Lechanteux, Mme Lechon, Mme Lelouis, Mme Levavasseur, M. Limongi, M. Lioret, Mme Loir, M. Lopez-Liguori, Mme Lorho, M. Lottiaux, M. Loubet, M. David Magnier, Mme Marais-Beuil, M. Marchio, M. Markowsky, M. Patrice Martin, Mme Martinez, Mme Alexandra Masson, M. Bryan Masson, M. Mauvieux, M. Meizonnet, M. Meurin, M. Muller, Mme Mélin, Mme Ménaché, M. Ménagé, M. Odoul, Mme Parmentier, M. Perez, M. Pfeffer, Mme Pollet, M. Rambaud, Mme Ranc, M. Rancoule, M. Renault, Mme Rimbart, M. Rivière, Mme Robert-Dehault, Mme Roullaud, Mme Roy, Mme Sabatini, M. Sabatou, M. Salmon, M. Schreck, Mme Sicard, M. Emmanuel Taché, M. Jean-Philippe Tanguy, M. Taverne, M. Tesson, M. Tivoli, M. Tonussi, M. Villedieu, M. Vos et M. Weber

ARTICLE 49**ÉTAT B****Mission « Défense »**

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité null
--

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Environnement et prospective de la politique de défense	0	0
Préparation et emploi des forces	50 000 000	0
Soutien de la politique de la défense	0	0
Équipement des forces	0	50 000 000
TOTAUX	50 000 000	50 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, nous proposons d'abonder 50 000 000 d'euros, en autorisations d'engagement et en crédits de paiement, à l'action 02.01« Commandement et activités des forces terrestres » du programme 178 « Préparation et emploi des forces », prélevés sur l'action 09.62 « Frapper à distance–SCAF » du programme 146 « Equipement des forces ».

« Être prêt dès ce soir » à la guerre de haute intensité, selon les termes employés par le chef d'état-major de l'armée de Terre, nécessite de faire preuve de réactivité et d'agilité dans la préparation et l'emploi des forces. Les enjeux posés par la dronisation du champ de bataille, ainsi que par un espace électromagnétique de plus en plus contesté, nous rappellent que l'armée de Terre doit innover constamment et développer l'esprit pionnier pour s'adapter rapidement aux transformations continues de la guerre.

Dès lors, il convient de doter au plus vite, les régiments de mêlée (cavalerie, infanterie et génie notamment) et d'artillerie, de la capacité de constituer leurs propres stocks de drones consommables (type FPV, Mavic ou Baba Yaga) et des équipements nécessaires à leur production autonome : pièces détachées, usine mobile et imprimante 3D.

Aussi, les crédits alloués permettront d'intensifier l'effort d'innovation fourni par l'armée de Terre. L'expérimentation des essais de drones dans un escadron de reconnaissance, menée par le 1er régiment d'infanterie de marine (RIMa), en est une illustration inspirante.

En conclusion, cet impératif d'agilité et de rusticité impose de doter le commandement des forces terrestres et ses unités, de marges de manœuvre budgétaires supplémentaires. Les crédits alloués sont prélevés sur l'action dédiée au système de combat aérien du futur (SCAF) ; un projet franco-allemand chimérique qui a déjà coûté plusieurs milliards d'euros et dont nous souhaitons qu'il soit abandonné.